

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN 2013

### Augmentation de la part des demandeurs d'emploi de longue durée

Fin 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) a atteint 4 906 000, son plus haut niveau depuis le début de cette série (janvier 1991). Parmi ces demandeurs d'emploi, 3 307 000 étaient sans activité en décembre 2013 (catégorie A).

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est atténuée en 2013 grâce à la légère amélioration de l'activité économique : +23 000 en moyenne chaque mois, contre +32 000 en 2012. Ce ralentissement a été porté par celui, sensible, du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (+15 000 en moyenne par mois en 2013, contre +24 000 en 2012). Le rythme d'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B et C) s'est quant à lui légèrement accentué en 2013.

Le taux de sortie mensuel des catégories A, B, C a diminué en 2013 (-0,6 point), pour atteindre 8,4 % en moyenne sur l'année.

Dans ce contexte, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée s'est poursuivie en 2013. Fin 2013, 44,7 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C étaient inscrits dans ces catégories depuis un an ou plus (+3,1 points par rapport à 2012).

En France métropolitaine, fin décembre 2013, près de 5 millions de personnes étaient inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C

Fin décembre 2013, en France métropolitaine, 5 566 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi, toutes catégories confondues (1) (tableau 1, encadrés 1 et 2). Les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) représentaient 88 % des inscrits, soit 4 906 000 personnes. Parmi elles, 3 307 000 n'avaient exercé dans le mois aucune activité (catégorie A), 650 000 avaient exercé une activité réduite « courte » de 78 heures ou moins (catégorie B), et 949 000 une activité réduite « longue » de plus de 78 heures (catégorie C).

Les autres demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi n'étaient pas tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi ; ils étaient soit sans emploi, mais non disponibles immédiatement pour reprendre un emploi en raison d'une formation ou d'une maladie (catégorie D, 278 000 personnes), soit en emploi, principalement en contrat aidé, ou en création ou reprise d'entreprise (catégorie E, 382 000 personnes).

(1) La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (encadré 2).

Tableau 1 • Demandeurs d'emploi par catégorie en 2012 et 2013\*

	Effectif en décembre 2013 (en milliers)	Glissement trimestriel (en milliers)				Glissement annuel (en milliers)		Évolution annuelle (en %)	
		T1 2013	T2 2013	T3 2013	T4 2013	2012	2013	2012	2013
<b>Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E).</b>	<b>5 566</b>	<b>103</b>	<b>69</b>	<b>71</b>	<b>82</b>	<b>+397</b>	<b>+325</b>	<b>+8,2</b>	<b>+6,2</b>
<b>Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C).....</b>	<b>4 906</b>	<b>107</b>	<b>62</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>+378</b>	<b>+279</b>	<b>+8,9</b>	<b>+6,0</b>
<i>Dont : catégorie A (sans activité réduite)....</i>	<i>3 307</i>	<i>84</i>	<i>52</i>	<i>24</i>	<i>15</i>	<i>+286</i>	<i>+175</i>	<i>+10,0</i>	<i>+5,6</i>
<i>catégorie B (activité réduite courte).....</i>	<i>650</i>	<i>20</i>	<i>-8</i>	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>+55</i>	<i>+33</i>	<i>+9,8</i>	<i>+5,3</i>
<i>catégorie C (activité réduite longue).....</i>	<i>949</i>	<i>3</i>	<i>18</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>+38</i>	<i>+72</i>	<i>+4,5</i>	<i>+8,1</i>
<b>Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories D et E).....</b>	<b>660</b>	<b>-5</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>+19</b>	<b>+46</b>	<b>+3,1</b>	<b>+7,5</b>
<i>Dont : catégorie D (formation, maladie...).....</i>	<i>278</i>	<i>0</i>	<i>5</i>	<i>7</i>	<i>6</i>	<i>+26</i>	<i>+19</i>	<i>+11,2</i>	<i>+7,2</i>
<i>catégorie E (en emploi).....</i>	<i>382</i>	<i>-5</i>	<i>2</i>	<i>10</i>	<i>20</i>	<i>-8</i>	<i>+27</i>	<i>-2,1</i>	<i>+7,7</i>

\* Données CVS-CJO, en fin de période. Les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (ici le trimestre ou l'année) et à la fin de la période précédente (soit le trimestre ou l'année précédents) ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

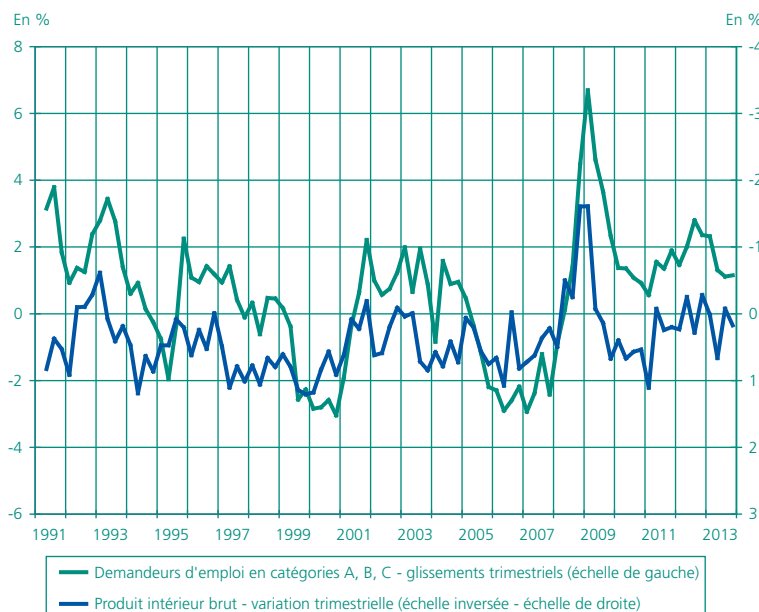
## Grâce à la légère amélioration de l'activité économique, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est atténuée en 2013

La récession déclenchée par la crise financière de 2008 a entraîné une brusque augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C : +217 000 sur le seul 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (plus forte hausse depuis 1991 (2)) et +162 000 en moyenne chaque trimestre entre septembre 2008 et septembre 2009 (graphique 1). Avec le retour de la croissance de l'activité entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2009 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2011, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a ralenti, sans toutefois s'interrompre (+49 000 par trimestre entre septembre 2009 et mars 2011). La nouvelle dégradation de l'activité économique à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2011 s'est répercutée sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C. Ainsi, après une hausse de 23 000 au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (plus faible hausse observée depuis la mi-2008), l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est accentuée entre mars 2011 et juin 2012 (+69 000 par trimestre) et surtout fin 2012 et début 2013 (+112 000 par trimestre entre juin 2012 et mars 2013). Du 2<sup>e</sup> trimestre au 4<sup>e</sup> trimestre 2013, avec la légère reprise de l'activité économique, la hausse du nombre de

demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a de nouveau décéléré, avec 57 000 personnes supplémentaires en moyenne chaque trimestre (graphique 2).

Au total, si le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a continué de croître en 2013, le rythme de sa progression a été moins soutenu qu'en 2012 : +279 000 inscrits en 2013 (soit +23 000 en moyenne chaque mois), contre +378 000 en 2012 (soit +32 000 en moyenne chaque mois). Malgré ce ralentissement, la hausse sur l'année 2013 reste importante : il s'agit de la quatrième plus forte hausse observée sur un an depuis 1991.

Graphique 1 • Évolution du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) et du produit intérieur brut\*



\* Données CVS-CJO. En fin de trimestre pour les demandeurs d'emploi. Le produit intérieur brut est exprimé en volume aux prix de l'année précédente chaînés (base 2010).

Champ : France métropolitaine (demandeurs d'emploi), France entière (PIB).

(2) Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est disponible depuis janvier 1991 en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).



Sources : Dares-Pôle emploi, STMT (demandeurs d'emploi) ; Insee, comptes trimestriels (PIB).

## L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a été sensiblement plus faible en 2013

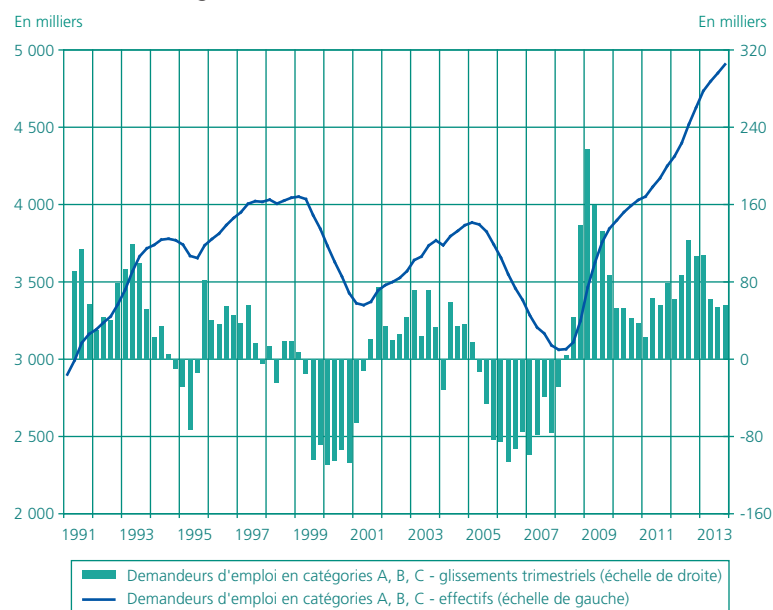
Entre la mi-2008 et la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (+400 000) était essentiellement portée par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (+408 000). La progression de la catégorie A s'est ensuite nettement atténuée jusqu'à la fin 2010, avec le redémarrage de la croissance de l'activité. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A était même en baisse (-8 000), pour la première fois depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008. En raison de la nouvelle dégradation de la conjoncture, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est reparti à la hausse de façon soutenue entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2013 (+64 000 demandeurs d'emploi en catégorie A en moyenne par trimestre sur cette période). Cependant, aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2013, la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'est nettement atténuée (+24 000 au 3<sup>e</sup> trimestre et +15 000 au 4<sup>e</sup> trimestre, graphique 3).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'est accru de 175 000 sur l'année 2013 (+5,6 %), soit 15 000 inscrits supplémentaires en moyenne chaque mois, en net ralentissement toutefois par rapport à la hausse enregistrée en 2012 (+286 000, soit +10,0 %). Cette moindre hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A explique celle du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C.

## La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite s'est légèrement accentuée en 2013

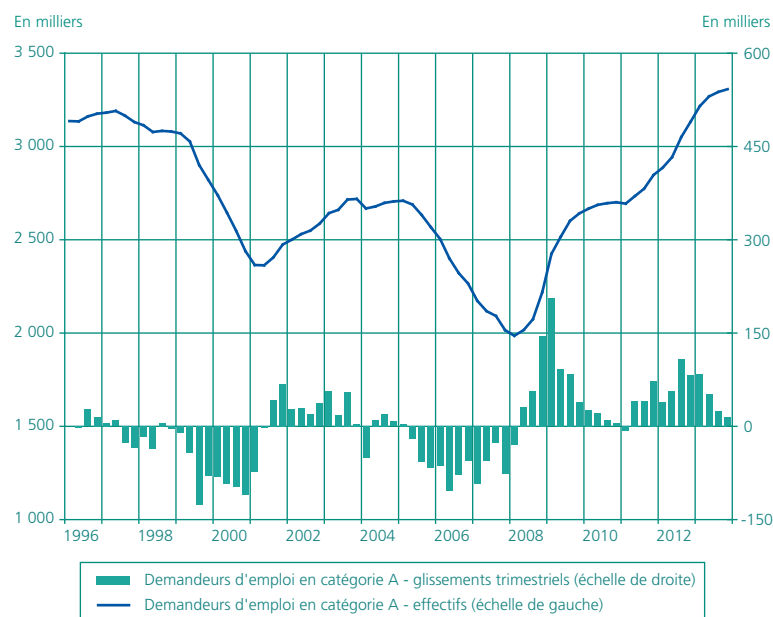
La pratique d'une activité réduite par les demandeurs d'emploi correspond souvent à des emplois courts, sous forme de contrats à durée déterminée,

Graphique 2 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)\*



\* Données CVS-CJO, en fin de trimestre. Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et à la fin du trimestre précédent. Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.

Graphique 3 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans activité (catégorie A)\*



\* Données CVS-CJO, en fin de trimestre. Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et à la fin du trimestre précédent. Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A en France métropolitaine.

de missions d'intérim, ou d'emplois à temps partiel [1]. Elle augmente régulièrement depuis le milieu des années 1990, tout en fluctuant sensiblement avec la conjoncture. Ainsi, au début de la crise, dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2008, la forte progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'est accompagnée d'une diminution du nombre de demandeurs d'emploi ayant une activité réduite, notamment longue. Inversement, à la fin de l'année 2009, et dans une moindre mesure en 2010, alors que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmentait plus faiblement, celui des demandeurs d'emploi en activité réduite, notamment longue, progressait fortement. Cette



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

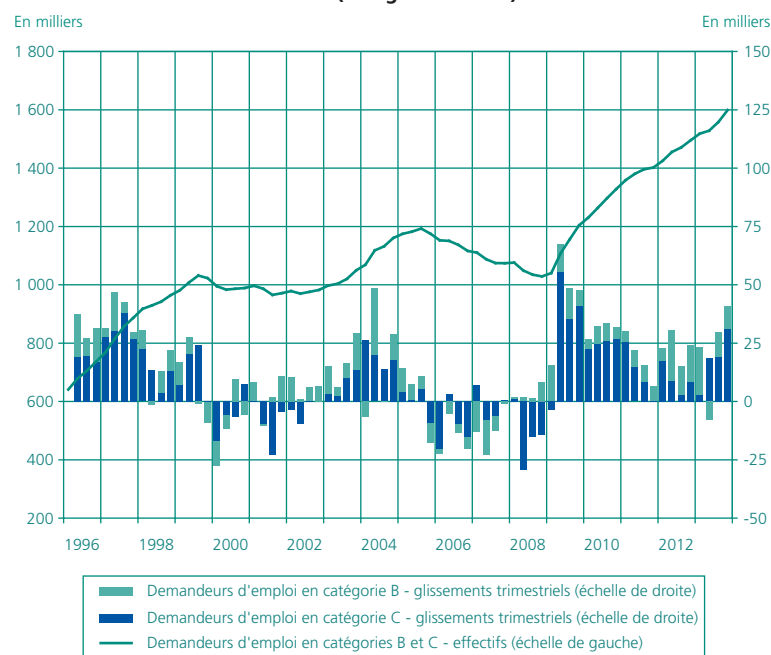
hausse peut être rapprochée du rebond de l'emploi intérimaire à cette période (graphique 4). Depuis 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite a continué à croître, mais à un rythme plus modéré, en lien avec le recul de l'emploi temporaire. Entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2011 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi ayant une activité réduite a crû moins fortement que le nombre de demandeurs d'emploi sans activité : +1,3 % en moyenne par trimestre, contre +2,4 % pour la catégorie A. Cette moindre hausse concerne plus particulièrement la catégorie C : +1,0 % en moyenne par trimestre, contre +1,8 % pour la catégorie B. Aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2013, la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C s'est néanmoins sensiblement accentuée (+2,3 % en moyenne chaque trimestre) et a été plus rapide que celle du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (+0,6 % en moyenne chaque trimestre). Cette accélération peut, de nouveau, être reliée au rebond de l'emploi intérimaire [2].

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) a augmenté de 104 000 en 2013, soit +9 000 par mois en moyenne. Cette hausse est un peu plus forte qu'en 2012 où elle s'élevait à 93 000. En 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie B a crû à un rythme inférieur au nombre de demandeurs d'emploi en catégorie C (respectivement +5,3 % et +8,1 %), contrairement à ce que l'on observait en 2012.

## En 2013, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D s'est poursuivie

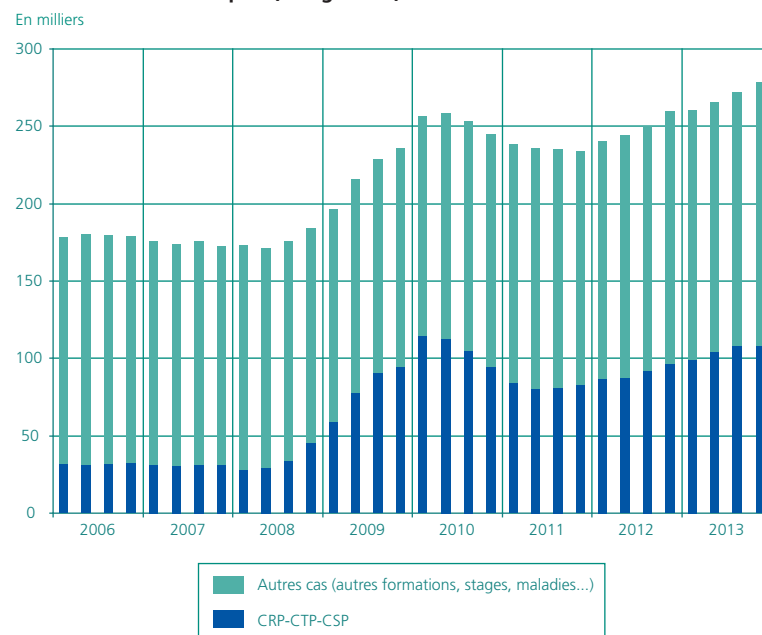
Les personnes inscrites en catégorie D sont dans des situations variées : en formation, suivies dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) (3) ou encore en maladie ou maternité.

Graphique 4 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B et C)\*



\* Données CVS-CJO, en fin de trimestre. Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre et à la fin du trimestre précédent.  
Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C en France métropolitaine.

Graphique 5 • Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)\*



\* Données CVS-CJO, en fin de trimestre.  
Champ : demandeurs d'emploi en catégorie D en France métropolitaine.

Entre la mi-2010 et la fin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D a baissé (graphique 5), après avoir fortement progressé entre 2008 et 2010. Ces évolutions s'expliquent essentiellement par celles du nombre de personnes en CRP-CTP-CSP, le nombre de personnes en catégorie D dans d'autres situations – formation, stage ou maladie (4) – étant resté stable. Le nombre de bénéficiaires de CRP-CTP-CSP a sensiblement augmenté entre la fin 2008 et le début 2010 : d'abord du fait d'un afflux d'inscriptions à Pôle emploi faisant suite à un licenciement économique et de l'augmentation de la part



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

(3) Le dispositif du CSP, entré en vigueur en septembre 2011, remplace la convention de reclassement personnalisé (CRP) et le contrat de transition professionnelle (CTP). Les CRP et CTP en cours ont continué toutefois de s'exécuter jusqu'à leur terme. On désigne ici l'ensemble de ces dispositifs par CRP-CTP-CSP.

(4) Les données de la STMT ne permettent pas de distinguer, au sein de la catégorie D, les personnes en formation ou en stage de celles en maladie. Les demandeurs d'emploi en catégorie D ne bénéficiant pas de CRP-CTP-CSP représentent une part relativement stable des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, environ 4 % sur la période 1997-2013.

de ces inscriptions effectuées dans le cadre d'un CRP-CTP-CSP jusqu'à mi-2009 ; puis en raison de l'allongement (de 8 à 12 mois) de la durée de la CRP à partir d'avril 2009 [3]. Entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2010 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en CRP-CTP-CSP a diminué, accompagnant le recul des inscriptions effectuées à la suite d'un licenciement économique.

En 2012 et 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D s'est à nouveau accru (+45 000 de fin 2011 à fin 2013, soit +19,1 %). Cependant, contrairement à la période précédente, cette hausse a été portée à parts presque égales par celle du nombre de personnes en CRP-CTP-CSP et par l'augmentation du nombre des autres personnes en catégorie D.

Au total, en 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D a augmenté de 19 000 : +11 000 au titre du CRP-CTP-CSP, +7 000 au titre des autres situations. Il s'établit fin 2013 à 278 000, dont 39 % de demandeurs d'emploi en CRP-CTP-CSP.

### La forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E en 2013 a été portée par les contrats aidés

Entre 2006 et 2010, le nombre de demandeurs d'emploi non tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et occupant un emploi (créations d'entreprises ou contrats aidés essentiellement, catégorie E) a fortement progressé. Cette évolution résultait de la combinaison des fluctuations conjoncturelles du nombre de bénéficiaires de contrats aidés, et d'une hausse tendancielle du nombre de demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. La forte hausse, jusqu'en 2010, du nombre de demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise, reflétait en partie l'évolution des modalités d'enregistrement par Pôle emploi des chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (à partir de juin 2005, ils sont classés plus systématiquement en catégorie E [4]). Elle pouvait aussi résulter de la mise en place, en 2009, du régime d'auto-entrepreneur. Après cette forte progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E, celui-ci s'est stabilisé début 2011, avant d'enregistrer une légère hausse fin 2011 et début 2012, puis un léger repli en 2012. Dans le prolongement du repli

enregistré en 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E a baissé au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et atteint alors son niveau le plus bas depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2010 (graphique 6). Stable au 2<sup>e</sup> trimestre, il a connu un fort rebond aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, pour atteindre son niveau le plus élevé depuis 1996.

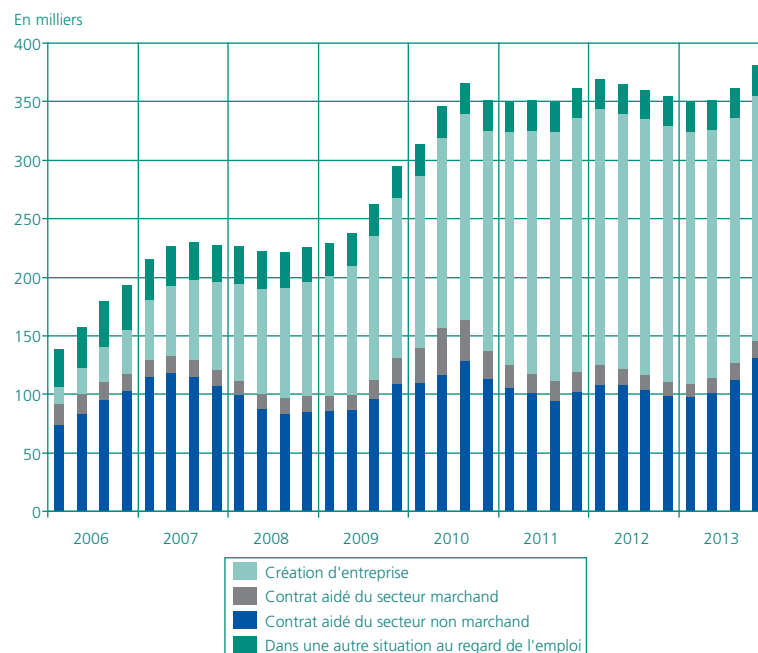
Sur l'ensemble de l'année 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E a augmenté de 27 000 (soit +7,7 %). Cette forte hausse s'explique par celle du nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de contrats aidés (+36 000), principalement dans le secteur non marchand, qui fait plus que compenser la baisse du nombre de demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise (-10 000). Fin 2013, 55 % des demandeurs d'emploi en catégorie E sont créateurs d'entreprise, 34 % bénéficient d'un contrat aidé non marchand, 4 % d'un contrat aidé marchand, et 7 % sont dans une autre situation.

### Les femmes restent majoritaires parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

Malgré une hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C plus forte en 2013 chez les hommes (+161 000, soit +7,0 %) que chez les femmes (+118 000, soit +5,0 %), ces dernières restent très légèrement majoritaires avec, fin 2013, 50,1 % de la demande d'emploi en catégories A, B, C contre 50,6 % fin 2012 (tableau 2).

La répartition par sexe varie sensiblement selon l'exercice ou non d'une activité réduite. Parmi

Graphique 6 • Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)\*



\* Données CVS-CJO, en fin de trimestre.  
Champ : demandeurs d'emploi en catégorie E en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.



Tableau 2 • Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par sexe en 2012 et 2013\*

Catégorie	Sexe	Effectif en décembre 2013 (en milliers)	Structure en décembre (en %)		Glissement annuel (en milliers)		Évolution annuelle (en %)	
			2012	2013	2012	2013	2012	2013
A, B, C	Ensemble .....	4 906	100,0	100,0	+378	+279	+8,9	+6,0
	Hommes.....	2 449	49,4	49,9	+205	+161	+9,9	+7,0
	Femmes.....	2 458	50,6	50,1	+173	+118	+8,0	+5,0
A	Ensemble .....	3 307	100,0	100,0	+286	+175	+10,0	+5,6
	Hommes.....	1 736	52,2	52,5	+171	+102	+11,7	+6,2
	Femmes.....	1 571	47,8	47,5	+114	+73	+8,3	+4,9
B, C	Ensemble .....	1 599	100,0	100,0	+93	+104	+6,6	+7,0
	Hommes.....	712	43,7	44,5	+34	+59	+5,5	+9,1
	Femmes.....	887	56,3	55,5	+59	+45	+7,5	+5,3

\* Données CVS-JO, en fin d'année. Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année et à la fin de l'année précédente ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

les demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité, les hommes sont majoritaires : fin 2013, ils représentent 52,5 % des demandeurs d'emploi en catégorie A. Leur poids a fortement augmenté au cours des dernières années, la dégradation de l'activité ayant davantage touché les secteurs de l'industrie, de la construction, et de l'intérim, dans lesquels la part de l'emploi masculin est élevée. Ainsi, les hommes sont majoritaires au sein de la catégorie A depuis 2008, ce qui ne s'était pas produit depuis 1996. À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses à exercer une activité réduite : fin 2013, elles représentent 55,5 % des demandeurs d'emploi en catégories B et C. Elles sont particulièrement nombreuses à exercer une activité réduite courte : elles représentent 59,8 % de la catégorie B, contre 52,5 % de la catégorie C.

### En 2013, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'est nettement atténuée chez les jeunes

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'est atténuée en 2013 pour l'ensemble des tranches d'âge. Pour les plus jeunes, plus sensibles

que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles [5], ce ralentissement a été très marqué : le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C de moins de 25 ans n'a augmenté que de 0,7 % en 2013, après +9,2 % en 2012 ; à titre de comparaison, celui des 25-49 ans s'est accru de 5,6 %, après +6,9 % en 2012 (tableau 3). Ce ralentissement s'explique par une baisse de la catégorie A (-0,4 %, après +9,4 % en 2012) et une hausse moins marquée qu'en 2012 des catégories B et C (+3,3 %, après +8,9 % en 2012).

Si l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est également atténuée pour les seniors en 2013, ces derniers restent, comme au cours des quatre années précédentes, la population la plus affectée par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (+11,6 % pour les 50 ans ou plus, contre +6,0 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Cette hausse a été un peu plus marquée pour la catégorie A (+12,2 %) que pour les catégories B et C (+10,2 %). La fermeture progressive du dispositif de dispense de recherche d'emploi (DRE) entre 2009 et 2011 (5), combinée au relèvement de l'âge légal de la retraite prévu par la réforme des retraites de 2010, a contribué, de façon substantielle, à la progression du nombre de demandeurs d'emploi seniors depuis 2009 (6).

(5) Créée en 1984, la DRE permettait jusque fin 2011 aux allocataires seniors de l'assurance chômage et du régime de solidarité d'être dispensés de rechercher activement un emploi. Les personnes en DRE n'étaient plus inscrites sur les listes de Pôle emploi et donc plus comptabilisées comme demandeurs d'emploi, sans pour autant perdre leur droit à indemnisation [6] [7].

(6) Entre décembre 2008 et décembre 2013, le nombre de personnes de 50 ans ou plus inscrites en catégories A, B, C ou dispensées de recherche d'emploi a augmenté de 30,0 %, contre +109,6 % pour les seuls demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus en catégories A, B, C. En 2008, la part des demandeurs d'emploi âgés d'au moins 60 ans (âge légal de départ en retraite) était marginale (0,4 %) ; en 2013, elle atteint 2,4 %.

Tableau 3 • Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par âge en 2012 et 2013\*

Catégorie	Âge	Effectif en décembre 2013 (en milliers)	Structure en décembre (en %)		Glissement annuel (en milliers)		Évolution annuelle (en %)	
			2012	2013	2012	2013	2012	2013
A, B, C	Ensemble .....	4 906	100,0	100,0	+378	+279	+8,9	+6,0
	Moins de 25 ans.....	772	16,6	15,7	+65	+6	+9,2	+0,7
	Entre 25 et 49 ans.....	3 079	63,0	62,7	+189	+164	+6,9	+5,6
	50 ans ou plus.....	1 056	20,5	21,5	+125	+110	+15,2	+11,6
	Dont 55 ans ou plus.....	596	11,3	12,1	+96	+75	+22,6	+14,3
A	Ensemble .....	3 307	100,0	100,0	+286	+175	+10,0	+5,6
	Moins de 25 ans.....	536	17,2	16,2	+46	-2	+9,4	-0,4
	Entre 25 et 49 ans.....	2 028	61,7	61,3	+144	+96	+8,1	+5,0
	50 ans ou plus.....	744	21,2	22,5	+95	+81	+16,7	+12,2
	Dont 55 ans ou plus.....	438	12,1	13,2	+75	+58	+24,4	+15,2
B, C	Ensemble .....	1 599	100,0	100,0	+93	+104	+6,6	+7,0
	Moins de 25 ans.....	236	15,3	14,8	+19	+8	+8,9	+3,3
	Entre 25 et 49 ans.....	1 051	65,8	65,7	+45	+68	+4,7	+6,9
	50 ans ou plus.....	312	19,0	19,5	+30	+29	+11,8	+10,2
	Dont 55 ans ou plus.....	158	9,4	9,9	+22	+17	+18,0	+11,9

\* Données CVS-CJO, en fin d'année. Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année et à la fin de l'année précédente ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Tableau 4 • Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par niveau de qualification en 2012 et 2013\*

Catégorie	Niveau de qualification**	Effectif en décembre 2013 (en milliers)	Structure en décembre (en %)		Glissement annuel (en milliers)		Évolution annuelle (en %)	
			2012	2013	2012	2013	2012	2013
A, B, C	Ensemble .....	4 974	100,0	100,0	+373	+285	+8,6	+6,1
	Ouvriers non qualifiés .....	495	10,1	10,0	+38	+19	+8,6	+4,1
	Ouvriers qualifiés .....	634	12,7	12,8	+58	+38	+10,7	+6,3
	Employés non qualifiés .....	957	19,4	19,2	+57	+48	+6,6	+5,3
	Employés qualifiés .....	2 198	43,8	44,2	+183	+144	+9,8	+7,0
	Agents de maîtrise, techniciens.....	388	7,9	7,8	+25	+16	+7,1	+4,4
	Cadres.....	299	5,9	6,0	+21	+20	+8,3	+7,3
A	Ensemble .....	3 372	100,0	100,0	+295	+179	+10,2	+5,6
	Ouvriers non qualifiés .....	355	10,8	10,5	+36	+11	+11,5	+3,0
	Ouvriers qualifiés .....	431	12,9	12,8	+53	+20	+14,7	+4,9
	Employés non qualifiés .....	682	20,3	20,2	+46	+35	+7,6	+5,4
	Employés qualifiés .....	1 423	41,8	42,2	+129	+89	+10,7	+6,7
	Agents de maîtrise, techniciens.....	248	7,5	7,3	+19	+9	+8,7	+3,7
	Cadres.....	231	6,8	6,9	+18	+16	+9,3	+7,2
B, C	Ensemble .....	1 602	100,0	100,0	+79	+106	+5,5	+7,1
	Ouvriers non qualifiés .....	140	8,8	8,7	+2	+9	+1,6	+6,8
	Ouvriers qualifiés .....	203	12,4	12,7	+5	+18	+2,7	+9,5
	Employés non qualifiés .....	275	17,5	17,2	+11	+13	+4,2	+5,1
	Employés qualifiés .....	775	48,2	48,4	+54	+54	+8,1	+7,5
	Agents de maîtrise, techniciens.....	141	8,9	8,8	+5	+8	+4,3	+5,7
	Cadres.....	68	4,2	4,2	+3	+5	+5,2	+7,4

\* Données brutes, en fin d'année. Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année donnée et à la fin de l'année précédente ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

\*\* La qualification au sens de la STMT diffère de la catégorie socioprofessionnelle.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

La hausse du nombre de personnes de 50 ans ou plus inscrites en catégories A, B, C ou dispensées de recherche d'emploi, a été de +6,7 % entre fin 2012 et fin 2013.

Du fait de ces évolutions, la part des seniors au sein des demandeurs d'emploi a continué de croître en 2013 : fin 2013, les moins de 25 ans représentent 15,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (-0,8 point par rapport à fin 2012), les 25-49 ans 62,7 % (-0,3 point par rapport à fin 2012), les 50 ans ou plus 21,5 % (+1 point par rapport à fin 2012).

### En 2013, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi a été moins marquée pour tous les niveaux de qualification, particulièrement pour les ouvriers non qualifiés

En 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a moins progressé qu'en 2012 pour tous les niveaux de qualification (7). Ce ralentissement est plus marqué pour les ouvriers non qualifiés, pour lesquels la progression avait été forte en 2012 (tableau 4).

La hausse de 2013 a été plus importante pour les cadres et les employés qualifiés (+7,3 % et +7,0 % sur un an, contre +6,1 % pour l'ensemble) et plus modérée pour les ouvriers non qualifiés (+4,1 %), les agents de maîtrise et techniciens (+4,4 %) et les employés non qualifiés (+5,3 %).

Fin 2013, les employés, qualifiés ou non, représentent 63,4 % des demandeurs d'emploi inscrits

en catégories A, B, C, les ouvriers 22,7 % et les agents de maîtrise et cadres 13,8 %.

### En 2013, les entrées en catégories A, B, C se sont stabilisées et les sorties ont augmenté

Après un pic au 3<sup>e</sup> trimestre 2009 (1 536 000 sur le trimestre), le nombre d'entrées en catégories A, B, C (8) a diminué jusqu'à la fin 2010, puis a augmenté à nouveau courant 2011 avant de se stabiliser en 2012 et 2013 à un niveau sensiblement supérieur à celui d'avant la crise : 1 470 000 entrées par trimestre en moyenne en 2012 et 2013, soit 10,5 % de plus qu'en 2007 (1 334 000 entrées en 2007) (graphique 7). Au total, 5 898 000 entrées en catégories A, B, C ont eu lieu en 2013 (+0,1 % par rapport à 2012 (9)).

Après avoir fortement chuté en 2008 sous l'effet de la crise, les sorties des catégories A, B, C (10) se sont redressées en 2009 et sont restées stables en 2010 à un niveau proche de celui observé en 2006 (mais pour un nombre de demandeurs d'emploi plus élevé de 10 % en moyenne). En 2011 et 2012, avec la contraction de l'activité économique, le nombre de sorties a diminué à nouveau. En 2013, le nombre de sorties est reparti à la hausse : on compte en moyenne 1 395 000 sorties par trimestre en 2013 (11), contre 1 364 000 en 2012.

Pour analyser la dynamique du marché du travail et les perspectives de sortie, le taux de sortie, qui rapporte les sorties d'un mois donné à l'effectif présent à la fin du mois précédent, constitue un

(7) La qualification recueillie dans la STMT est celle renseignée par le conseiller Pôle emploi. Elle diffère de la catégorie socioprofessionnelle. Les données sur les demandeurs d'emploi par qualification sont brutes, non corrigées des effets des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables (CVS-CJO).

(8) Les entrées en catégories A, B, C peuvent correspondre à des entrées sur les listes de personnes qui n'étaient auparavant pas inscrites (91 % des entrées en 2013), ou à des bascules depuis les catégories D ou E (9 % des entrées en 2013).

(9) En raison d'un incident de gestion entre février 2011 et février 2012, le nombre d'entrées a été surestimé pour les deux premiers mois de 2012.

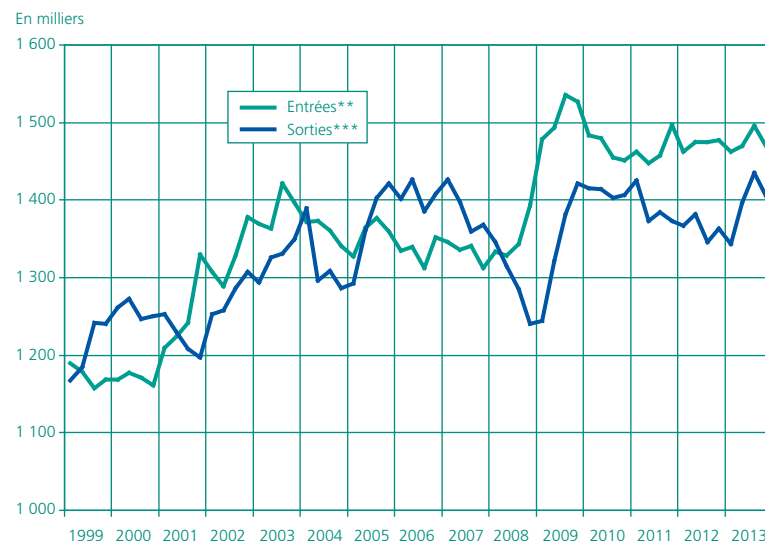
(10) Les sorties des catégories A, B, C peuvent se faire hors des listes de Pôle emploi (84 % des sorties en 2013), ou vers les catégories D ou E (16 % des sorties).

(11) La défaillance dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation d'août 2013, ainsi que la réforme des radiations administratives entrée en vigueur en janvier 2013, ont eu des impacts sur le nombre de sorties enregistré en 2013 (encadré 3).

indicateur plus pertinent que le nombre de sorties. En 2013, la hausse des sorties de catégories A, B, C a eu lieu dans un contexte d'augmentation plus importante du nombre de demandeurs d'emploi. Elle se traduit ainsi par un recul du taux de sortie, tous motifs confondus, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive : le taux de sortie s'établit à 8,4 % en moyenne chaque mois (-0,6 point par rapport à 2012), soit 4 points en dessous du pic de 2007 (12,4 %) (tableau 6).

Depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2008, les entrées sont supérieures aux sorties, expliquant la hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi sur cette période (12).

Graphique 7 • Entrées et sorties des catégories A, B, C\*



\* Données CVS-CJO; cumulées sur le trimestre. Sont comptabilisées ici l'ensemble des entrées et des sorties, même celles de très courte durée.

\*\* En raison d'un incident de gestion entre février 2011 et février 2012, le nombre d'entrées a été surestimé d'environ 37 400 sur l'ensemble de la période. Cette surestimation a été plus marquée au 4<sup>e</sup> trimestre 2011 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

\*\*\* Deux événements particuliers ont affecté les entrées et les sorties en 2013 (encadré 3).

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

### Les entrées pour fin de contrat à durée déterminée et fin de mission d'intérim ont été moins nombreuses en 2013

En 2013, la stabilisation des entrées en catégories A, B, C recouvre des évolutions très variables selon le motif d'inscription. Les inscriptions faisant suite à la fin d'une mission d'intérim (-42 000, soit -11,4 %, après -2 000 en 2012) et, dans une moindre mesure, les inscriptions après une démission (-12 000, soit -6,7 %), ont enregistré une forte baisse en 2013 (tableau 5). Les entrées

pour fin de contrat à durée déterminée ont également baissé (-29 000, soit -1,9 %). À l'inverse, les premières entrées sur le marché du travail ont enregistré une très forte augmentation (+56 000, soit +18,9 %, après -9 000 en 2012). Les entrées à la suite d'un licenciement (+5 000, soit +0,8 %), pour reprise d'activité (+4 000, +0,9 %) ou pour autres cas (+25 000, soit +1,0 %) ont augmenté de manière plus modérée.

Au total, en 2013, les « autres cas » représentent 42 % des entrées, les entrées après la fin d'un contrat court (CDD ou intérim) 31 %, pour fin de contrat à durée déterminée ont également baissé (-29 000, soit -1,9 %).

(12) Le solde entre les entrées et les sorties est de 318 300 en 2013, alors que le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a augmenté de 278 800 entre la fin 2012 et la fin 2013. Il existe en effet un défaut de bouclage dans l'équation reliant le nombre de demandeurs d'emploi aux flux d'entrées et de sorties [10].

Tableau 5 • Entrées et sorties\* des catégories A, B, C\*\*

	Flux cumulés (en milliers)		Structure (en %)	Variation annuelle (en milliers)		Évolution annuelle (en %)
	2012	2013		2012	2013	
<b>Entrées ***</b>	<b>5 890</b>	<b>5 898</b>	<b>100</b>	<b>+24</b>	<b>+8</b>	<b>+0,1</b>
Fins de contrat à durée déterminée	1 507	1 478	25	+20	-29	-1,9
Fins de mission d'intérim	369	327	6	-2	-42	-11,4
Licenciements économiques (1)	153	155	3	-8	+2	+1,4
Autres licenciements	501	504	9	-8	+3	+0,6
Démissions	181	169	3	-12	-12	-6,7
Premières entrées sur le marché du travail	298	354	6	-9	+56	+18,9
Reprises d'activité	459	463	8	+13	+4	+0,9
Autres cas	2 423	2 448	42	+29	+25	+1,0
<b>Sorties ***</b>	<b>5 458</b>	<b>5 578</b>	<b>100</b>	<b>-98</b>	<b>+121</b>	<b>+2,2</b>
Reprises d'emploi	2 504	2 499	45	-73	-5	-0,2
Formations	623	621	11	+35	-2	-0,3
Fins d'activité	36	78	1	-13	+42	+117,9
Arrêts de recherche d'emploi temporaires	402	395	7	-49	-7	-1,9
Non-renouvellements volontaires de la demande	154	150	3	-20	-4	-2,8
Non-renouvellements accidentels de la demande	420	467	8	+4	+46	+11,0
Défauts d'actualisation suivis d'une réinscription	948	998	18	+15	+51	+5,3
Radiations administratives	85	92	2	-15	+6	+7,5
Autres cas	284	278	5	+18	-6	-2,0

\* Sont comptabilisées ici l'ensemble des entrées et des sorties, même celles de très courte durée.

\*\* Données CVS-CJO. L'enquête Sortants étant trimestrielle, les données sont extrapolées à l'ensemble de l'année sur la base des mois observés.

\*\*\* Deux événements ont affecté les entrées et les sorties en 2013 (encadré 3). Les motifs de sortie sont détaillés en encadré 1.

(1) Les données présentées ici diffèrent de celles publiées dans [3].

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.



Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.



celles correspondant à une première entrée sur le marché du travail ou à un retour après une période d'inactivité 14 %, celles faisant suite à un licenciement 11 % (dont 3 % pour les licenciements économiques) et celles dues à une démission 3 %.

## Le taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi a poursuivi son repli en 2013

Après un net recul en 2012 (-73 000), les sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi (13) ont été quasi stables en 2013 (-5 000). Les sorties correspondant à une entrée en formation, en forte croissance en 2012 (+35 000), ont elles aussi été presque stables en 2013 (-2 000). Celles correspondant à un arrêt temporaire de la recherche d'un emploi (-7 000, après -49 000 en 2012) et celles pour non-renouvellement volontaire de la demande (-4 000, après -20 000) ont poursuivi leurs baisses. Les sorties pour « autres cas » ont également reculé (-6 000, après +18 000). À l'inverse, les radiations administratives ont légèrement progressé en 2013 (+6 000), après avoir baissé en 2012 (-15 000). Les sorties pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription (+51 000), ainsi que les sorties pour non-renouvellement accidentel de la demande (+46 000) ont enregistré de fortes hausses, qui sont à relier à l'incident survenu sur les relances de certains demandeurs d'emploi en août 2013 (encadré 3). Enfin, les sorties pour fin d'activité (retraites uniquement depuis la fermeture de la DRE) ont fortement augmenté en 2013 (+42 000, après -13 000 en 2012), en lien avec le calendrier de montée en charge du report de l'âge légal de départ en retraite prévu par la réforme de 2010.

Au total, en 2013, 45 % des demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C ont repris un emploi, 18 % se sont immédiatement réinscrits à Pôle emploi, leur sortie des listes faisant suite à un problème d'actualisation de leur situation mensuelle, 11 % sont entrés en formation, 7 % ont arrêté temporairement de rechercher un emploi, et 11 % n'ont pas renouvelé leur inscription (8 % accidentellement et 3 % volontairement).

En 2013, le taux de sortie pour reprise d'emploi poursuit sa baisse (-0,4 point, après -0,4 point en 2012). Les taux de sortie pour les autres motifs sont stables ou quasi stables [8].

Tableau 6 • Taux de sortie mensuels des catégories A, B, C\*

	Taux de sortie (en %)			Évolution annuelle (en points)	
	2007	2012	2013	2012	2013
<b>Taux de sortie global.....</b>	<b>12,5</b>	<b>9,0</b>	<b>8,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,6</b>
Reprise d'emploi .....	6,6	4,3	3,9	-0,4	-0,4
Formation .....	1,2	1,0	0,9	0,0	-0,1
Fin d'activité.....	0,4	0,1	0,1	0,0	0,1
Arrêt de recherche temporaire.....	1,0	0,7	0,6	-0,1	-0,1
Non-renouvellement volontaire de la demande .....	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Non-renouvellement accidentel de la demande .....	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription .....	1,6	1,5	1,4	0,0	-0,1
Radiation administrative.....	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Autres cas .....	0,5	0,5	0,4	0,0	-0,1

\* Données CVS-CJO. Le taux de sortie rapporte le flux de demandeurs d'emploi sortant au cours d'un mois donné et présents à la fin du mois précédent au nombre de demandeurs d'emploi du mois précédent. Les taux présentés ici correspondent pour une année donnée à la moyenne des quatre vagues de l'enquête Sortants.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.

## En 2013, plus de la moitié des demandeurs d'emploi sortant de catégorie A ont exercé une activité à leur sortie tout en restant inscrits à Pôle emploi

L'évolution du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi pour une catégorie donnée résulte de deux types de mouvements : d'une part, des entrées et sorties directes (14) vers ou en provenance de cette catégorie, et, d'autre part, des mouvements entre catégories de demandeur d'emploi dus à un changement de situation (par exemple, exercice d'une activité réduite d'un demandeur d'emploi en catégorie A induisant une bascule en catégorie B). Dans ce dernier cas,

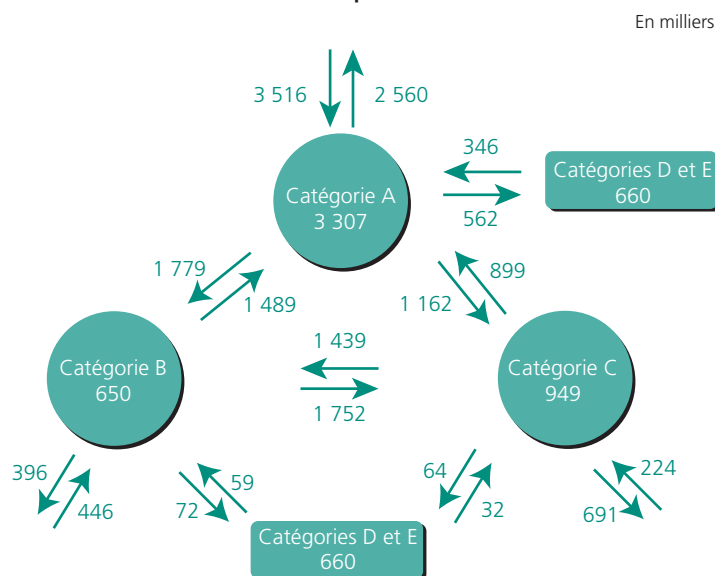


Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

(13) La reprise d'une activité n'occasionne pas forcément une sortie de catégories A, B, C. Elle peut se traduire par une bascule en catégories B ou C lorsqu'elle se fait dans le cadre de l'activité réduite.

(14) Une sortie directe est une sortie des listes de Pôle emploi (hors sorties vers une autre catégorie de demandeur d'emploi) ; une entrée directe est une entrée dans une catégorie qui ne résulte pas d'une transition en provenance d'une autre catégorie.

Graphique 8 • Flux internes et externes sur les listes de demandeurs d'emploi en 2013\*



\* Données brutes cumulées sur l'année pour les flux et CVS-CJO au 31 décembre pour les effectifs. Pour les flux, seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives. Les flux sont ainsi nettement moins nombreux que ceux présentés dans le graphique 7 ou le tableau 5.

Lecture : en 2013, 1 779 000 transitions entre deux fins de mois successives ont eu lieu de la catégorie A vers la catégorie B (données brutes) ; fin 2013, 3 307 000 personnes étaient inscrites en catégorie A (données CVS-CJO).

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D et E en France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, fichier historique statistique du T1 2014 (1/10<sup>e</sup>) pour les flux et Dares-Pôle emploi, STMT pour les effectifs.

Tableau 7 • Décomposition de l'évolution annuelle de la catégorie A\*

En % de l'effectif en catégorie A en fin de mois, en moyenne annuelle

		2009	2010	2011	2012	2013
Entrées directes en catégorie A.....	(1)	12,0	10,8	10,7	10,1	9,1
Sorties directes de la catégorie A.....	(2)	8,3	8,1	7,9	7,2	6,7
<b>Solde des entrées/sorties directes .....</b>	<b>(3)=(1)-(2)</b>	<b>+3,7</b>	<b>+2,7</b>	<b>+2,8</b>	<b>+2,9</b>	<b>+2,5</b>
Transition des catégories B et C vers la catégorie A.....	(4)	6,2	6,2	6,4	6,4	6,2
Transition de la catégorie A vers les catégories B et C .....	(5)	7,9	8,0	8,1	7,8	7,6
<b>Solde des transitions de/vers les catégories B et C .....</b>	<b>(6)=(4)-(5)</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,4</b>
<b>Solde des transitions de/vers les catégories D et E .....</b>	<b>(7)</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,6</b>
<b>Variation de la catégorie A.....</b>	<b>(3)+(6)+(7)</b>	<b>+1,4</b>	<b>+0,2</b>	<b>+0,4</b>	<b>+0,8</b>	<b>+0,5</b>

\* Données brutes. Les taux sont calculés en rapportant les flux cumulés sur l'année à la somme sur l'année des demandeurs d'emploi présents en fin de mois. La décomposition présentée se fonde sur l'équation comptable selon laquelle la variation d'effectif sur une période est égale à la différence entre les entrées et les sorties sur cette période ; ici, les entrées et sorties sont distinguées selon le type de transition.

Lecture : en moyenne en 2013, 6,7 % des demandeurs d'emploi en catégorie A sont sortis chaque mois des listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 6,2 % de cet effectif y est entré en provenance des catégories B et C.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A en France métropolitaine.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique du T1 2014 (1/10<sup>e</sup>).

les demandeurs d'emploi restent inscrits sur les listes de Pôle emploi, mais changent de catégorie d'inscription.

Les transitions entre catégories ont représenté une part importante des flux d'entrées et de sorties de la catégorie A en 2013 (graphique 8). Les transitions vers d'autres catégories des listes ont été majoritaires parmi les sorties de catégorie A : 58 % des demandeurs d'emploi ayant quitté la catégorie A étaient, le mois suivant, toujours inscrits sur les listes de Pôle emploi, mais dans une autre catégorie. Sur l'ensemble de l'année 2013, 3,5 millions de demandeurs d'emploi sont ainsi passés d'un mois sur l'autre de la catégorie A vers une autre catégorie : pour 51 % il s'agissait d'un passage vers l'activité réduite « courte » (catégorie B), pour 33 % vers l'activité réduite « longue » (catégorie C), et pour les 16 % restants d'une bascule vers la catégorie D ou E. Les entrées directes dans la catégorie A ont en revanche été plus importantes que celles en provenance des autres catégories : elles ont représenté 56 % des entrées en catégorie A. Parmi les 2,7 millions de demandeurs d'emploi qui ont intégré la catégorie A depuis une autre catégorie, 87 % viennent des catégories B ou C.

Les transitions avec d'autres catégories des listes ont aussi été très nombreuses en ce qui concerne l'activité réduite (catégories B et C). Les flux en provenance ou en direction des autres catégories

(3,0 millions d'entrées et 2,5 millions de sorties, pour l'essentiel en provenance ou en direction de la catégorie A) ont été sensiblement plus nombreux que les flux directs (0,7 million d'entrées et 1,1 million de sorties). Les transitions d'un mois sur l'autre entre les catégories B et C ont également été fréquentes (1,7 million de la catégorie B vers la catégorie C et 1,4 million en sens inverse).

En 2013, la hausse du nombre des demandeurs d'emploi en catégorie A (+0,5 % en moyenne mensuelle) a résulté exclusivement, comme pour les années précédentes, de nouvelles inscriptions plus nombreuses que les sorties directes (tableau 7). Les transitions entre catégories de demandeurs d'emploi ont en effet continué à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A : les sorties de la catégorie A vers d'autres catégories ont été plus nombreuses que les entrées en provenance de ces autres catégories.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (+0,5 % en moyenne mensuelle en 2013) a, au contraire, résulté du maintien à un niveau élevé du solde positif des transitions avec la catégorie A : ce solde s'établit à +2,9 % en 2013. Le solde négatif des entrées/sorties directes de l'activité réduite (-2,2 %) a contribué, pour sa part, comme les années précédentes, à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C (tableau 8).

Tableau 8 • Décomposition de l'évolution annuelle des catégories B et C\*

En % de l'effectif en catégories B et C en fin de mois, en moyenne annuelle

		2009	2010	2011	2012	2013
Entrées directes en catégories B et C .....	(1)	4,5	4,0	3,8	3,8	3,5
Sorties directes des catégories B et C .....	(2)	6,6	6,5	6,6	6,1	5,7
<b>Solde des entrées/sorties directes .....</b>	<b>(3)=(1)-(2)</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,2</b>
Transition de la catégorie A vers les catégories B et C .....	(4)	17,1	16,0	15,4	15,3	15,4
Transition des catégories B et C vers la catégorie A.....	(5)	13,5	12,3	12,1	12,5	12,5
<b>Solde des transitions de/vers la catégorie A.....</b>	<b>(6)=(4)-(5)</b>	<b>+3,6</b>	<b>+3,7</b>	<b>+3,2</b>	<b>+2,8</b>	<b>+2,9</b>
<b>Solde des transition de/vers les catégories D et E.....</b>	<b>(7)</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>
<b>Variation des catégories B et C .....</b>	<b>(3)+(6)+(7)</b>	<b>+1,3</b>	<b>+0,9</b>	<b>+0,3</b>	<b>+0,4</b>	<b>+0,5</b>

\* Données brutes. Les taux sont calculés en rapportant la somme sur l'année des flux mensuels à la somme sur l'année des demandeurs d'emploi présents en fin de mois. La décomposition présentée se fonde sur l'équation comptable selon laquelle la variation d'effectif sur une période est égale à la différence entre les entrées et les sorties sur cette période ; ici, les entrées et sorties sont distinguées selon le type de transition.

Lecture : en moyenne en 2013, 5,7 % des demandeurs d'emploi en catégories B et C sont sortis chaque mois des listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 15,4 % de cet effectif y est entré en provenance de la catégorie A.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C en France métropolitaine.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique du T1 2014 (1/10<sup>e</sup>).

## La part des demandeurs d'emploi de longue durée continue d'augmenter en 2013

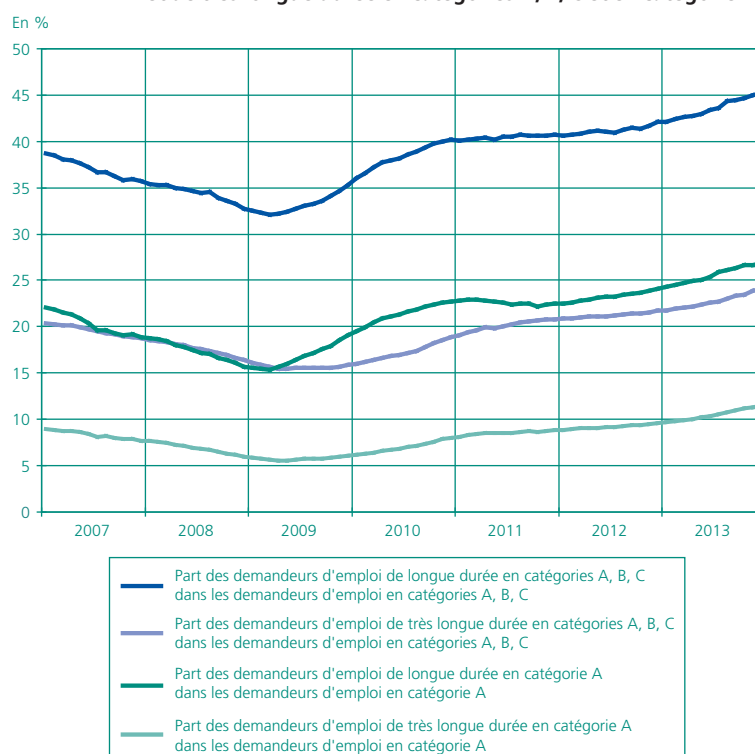
La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (longue durée) en catégories A, B, C fluctue avec l'activité économique. L'afflux de nouveaux demandeurs d'emploi à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2008 a d'abord eu pour conséquence une baisse sensible de la part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C au cours de la 2<sup>e</sup> moitié de l'année 2008 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Après un point bas à 32 % à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009, cette part est ensuite repartie à la hausse à compter du 2<sup>e</sup> trimestre 2009, sous l'effet du maintien à un niveau élevé du nombre d'entrées et des perspectives dégradées de sortie des listes (15) (graphiques 7 et 9). La hausse a été particulièrement marquée en 2009 (+2,6 points) et 2010 (+4,9 points), puis s'est nettement ralentie en 2011 (+0,5 point), en raison de la baisse des entrées enregistrée courant 2010 et de la remontée des entrées à compter de mi-2011. Avec le niveau relativement soutenu des entrées et la baisse des sorties en 2012, la progression de la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C s'est de nouveau accélérée en 2013 (+3,1 points).

En 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C a poursuivi sa progression (+13,3 %) (tableau 9). Le nombre de demandeurs d'emploi de longue

durée en catégorie A (16) a également augmenté, à un rythme encore plus soutenu (+18,4 % en 2013). Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée, c'est-à-dire inscrits sur les listes depuis au moins deux ans, a aussi progressé (+16,8 % pour les catégories A, B, C et +27,2 % pour la catégorie A).

Au total, fin 2013, parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, 44,7 % (17), soit 2 225 000 personnes, étaient inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C et 17,8 % étaient inscrits depuis un an ou plus en catégorie A (tableau 9). Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C depuis au moins deux ans (très longue durée)

Graphique 9 • Part des demandeurs d'emploi de longue durée et de très longue durée en catégories A, B, C et en catégorie A\*



\* Données CVS-CJO., en fin de mois.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.

Tableau 9 • Demandeurs d'emploi de longue durée, de très longue durée et inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois\*

	Effectif au 31 décembre (en milliers)		Évolution annuelle (en %)		Part dans les catégories (en %)	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>Catégories A, B, C</b>						
Longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus).....	1 963	2 225	+12,2	+13,3	41,8	44,7
Très longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis deux ans ou plus).....	1 015	1 185	+13,3	+16,8	21,6	23,8
Inscrits 12 mois en catégories A, B, C au cours des 24 derniers mois.....	2 771	3 024	+11,4	+9,1	59,0	60,7
Inscrits 12 mois en catégorie A au cours des 24 derniers mois.....	1 498	1 688	+13,2	+12,7	31,9	33,9
<b>Catégorie A</b>						
Longue durée (inscrits en catégorie A depuis un an ou plus).....	748	886	+17,4	+18,4	23,8	26,5
Très longue durée (inscrits en catégorie A depuis deux ans ou plus).....	298	378	+19,2	+27,2	9,5	11,3

\* Données brutes, en fin d'année. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée est ici calculé à partir du fichier historique statistique. Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu en cas de sortie de moins de trois jours. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante que dans les données issues de la STMT.

Lecture : fin 2013, 44,7 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sont inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus et 26,5 % des demandeurs d'emploi en catégorie A sont inscrits en catégorie A depuis un an ou plus.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.

(15) La fermeture de la dispense de recherche d'emploi (DRE) a également eu un impact à la hausse sur la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C.

(16) Personnes continuellement inscrites en catégorie A depuis au moins un an.

(17) Ces résultats proviennent du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS). Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu en cas de sortie de moins de trois jours. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante que dans les données issues de la STMT. À titre de comparaison, fin 2013, la part de demandeurs d'emploi de longue durée est estimée à 41,7 % avec la STMT (données brutes).



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique du T1 2014 (1/10<sup>e</sup>).



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique exhaustif du T1 2014 ; calculs Dares.

a atteint 1 185 000, soit 23,8 % des demandeurs d'emploi de ces catégories.

Sans être continûment inscrits en catégories A, B, C sur une longue période, certains demandeurs d'emploi ont pu cumuler une durée importante de présence dans ces catégories au cours des deux dernières années, au travers de plusieurs épisodes de demande d'emploi, ces épisodes ayant pu être entrecoupés par des périodes hors des listes ou dans d'autres catégories (en catégorie D par exemple, lors d'un passage en formation). Ainsi, 60,7 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C en décembre 2013, soit 3 024 000 personnes, l'ont été pendant au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois (tableau 9). Un peu plus d'un tiers des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, soit 1 688 000 personnes, ont été inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois en catégorie A, c'est-à-dire étaient inscrits sans exercer d'activité.

Les indicateurs précédents de durée passée sur les listes de Pôle emploi sont calculés à partir des personnes présentes sur ces listes fin 2013. On obtient une image sensiblement différente lorsqu'on examine non plus les demandeurs d'emploi en fin d'année, mais le flux des entrants au cours d'une année. Ainsi, bien qu'une part élevée des demandeurs d'emploi présents sur les listes fin 2013 aient été inscrits pendant une durée relativement longue, la majorité des entrées en catégories A, B, C donnent lieu à un épisode d'inscription de courte durée : 53 % de ces inscriptions en 2012 ont donné lieu à un épisode d'inscription de moins de 6 mois, 35 % à un épisode de moins de 3 mois et 12 % à un épisode de moins d'1 mois ; seuls 28 % ont donné lieu à un épisode de 12 mois ou plus (tableau 10). Si on considère la durée cumulée sur l'année, 38 % des entrants en 2012 sont restés inscrits moins de 6 mois en catégories A, B, C au cours de l'année suivant leur inscription.

Tableau 10 • **Durée d'inscription en catégories A, B, C pour les entrants de 2012\*** En %

Durée	Durée des épisodes en catégories A, B, C	Durée cumulée en catégories A, B, C au cours de l'année suivant la première entrée de l'année
Moins d'1 mois .....	12	6
De 1 mois à moins de 3 mois ..	23	15
De 3 mois à moins de 6 mois ..	18	18
De 6 mois à moins de 9 mois ..	11	16
De 9 mois à moins de 12 mois	8	16
12 mois ou plus .....	28	30
<b>Ensemble.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Données brutes. Les épisodes d'inscription espacés de moins de 3 jours et de même catégorie (A, B, C ; D ou E) sont recollés dans le FHS.

Lecture : 12 % des entrées en catégories A, B, C en 2012 ont donné lieu à un épisode d'inscription de moins d'un mois. Parmi les demandeurs d'emploi entrés en catégories A, B, C en 2012, 6 % ont cumulé moins d'un mois d'inscription en catégories A, B, C au cours de l'année suivant leur première entrée de l'année.

Champ : entrées en catégories A, B, C en 2012 ; en France métropolitaine.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique exhaustif du T1 2014.

### Un demandeur d'emploi sur cinq inscrit en catégories A, B, C fin 2013 a connu au moins deux demandes d'emploi en catégories A, B, C dans l'année

L'importance des flux d'entrées et de sorties sur les listes de Pôle emploi ne traduit pas nécessairement un taux de rotation élevé des demandeurs d'emploi. Les mêmes personnes peuvent, en effet, s'inscrire plusieurs fois au cours de l'année, effectuant des allers-retours par exemple pour des formations, à la suite de problèmes administratifs ou encore en raison de reprises d'emploi de courte durée. Fin 2013, 19 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ont ainsi enregistré au moins deux demandes d'emploi dans ces catégories au cours de l'année (18) (tableau 11). Dans la grande majorité des cas, les demandes sont séparées par une période hors des listes de Pôle emploi. Par ailleurs, 5 % des demandeurs d'emploi inscrits fin 2013 qui n'ont connu qu'une demande en catégories A, B, C au cours de l'année ont été également inscrits en catégorie D ou E au cours de cette même année.

(18) Le passage de la catégorie A à la catégorie B ou C, ou inversement, n'occasionne pas de changement de demande d'emploi. Dans le FHS, les demandes de même catégorie (A, B, C ; D ou E) distantes de moins de trois jours sont recollées, les multiples demandes considérées ici sont donc espacées d'au moins trois jours.

## Félix PAQUIER (Dares).

Tableau 11 • **Nombre de demandes d'emploi au cours de l'année pour les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C au 31 décembre\***

	Effectifs (en milliers)		Structure (en %)		Glissement annuel (en milliers)
	2012	2013	2012	2013	2013
Une demande en catégories A, B, C .....	3 713	4 016	79	81	304
Deux demandes en catégories A, B, C .....	849	833	18	17	-15
Espacées d'une sortie des listes de demandeurs d'emploi.....	657	664	14	13	7
Espacées par une inscription en catégorie D ou E.....	122	115	3	2	-7
Espacées par plusieurs situations (sorties de listes, inscriptions en catégorie D ou E)....	69	54	1	1	-15
Trois demandes ou plus en catégories A, B, C.....	136	130	3	3	-6
<b>Ensemble.....</b>	<b>4 697</b>	<b>4 980</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>283</b>

\* Données brutes, en fin d'année. Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de cette année et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique exhaustif du T1 2014.

## DESCRIPTION DES SOURCES

### Statistiques du marché du travail (STMT) (1)

Les statistiques du marché du travail (STMT) sont produites chaque mois à partir d'extractions exhaustives des fichiers opérationnels de gestion des listes de Pôle emploi. Cette source comprend des informations individuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin du mois, ainsi que sur les demandeurs d'emploi entrés et sortis des listes au cours du mois, même pour des courtes durées. Le motif d'entrée et de sortie est recueilli ; il correspond au motif connu par le conseiller de Pôle emploi. Lorsqu'un demandeur d'emploi se réinscrit sur les listes moins de 6 mois après sa sortie, il peut recourir à une procédure d'inscription simplifiée. Dans ce cas, le motif d'entrée enregistré n'est pas systématiquement ressaisi ; il peut alors correspondre à celui de l'inscription précédente. Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi, imparfaitement connus dans les fichiers administratifs, sont mesurés *via* une enquête *ad hoc* (l'enquête Sortants).

### L'enquête Sortants

La STMT ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne signalent pas cette reprise à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. Environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et un peu plus d'un quart de celles sorties pour radiation administrative ont, en fait, repris un emploi [8].

Aussi, depuis 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête pour améliorer la connaissance des motifs réels de sortie des listes (en particulier mieux identifier les reprises d'emploi) et de la nature des emplois retrouvés. Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi (sortants de mars, juin, septembre et décembre). Plus précisément, le champ de l'enquête Sortants est restreint aux sortants dont le motif administratif de sortie peut correspondre à une reprise d'emploi (reprise d'emploi déclarée, défaut d'actualisation, radiation, motifs imprécis). Les autres sortants, ceux pour lesquels le motif de sortie est clairement identifié et non lié à une reprise d'emploi (formation, maladie, retraite...), sont connus *via* la STMT (tableau A).

Tableau A • Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi (hors activité réduite)
Formation	Entrée en formation
Fin d'activité	Départ en retraite, entrée en dispense de recherche d'emploi
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire
Non-renouvellement volontaire de la demande*	Plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Problème de carte de séjour, oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres

\* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.



### Fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS)

Le fichier historique statistique (FHS) contient l'historique sur dix ans des périodes d'inscription sur les listes de demandeurs d'emploi de Pôle emploi pour toutes les personnes ayant été inscrites sur ces listes au moins deux jours sur cette période. Il peut être exploité de façon exhaustive ou échantillonné au 1/10e. Par rapport à la STMT, le FHS présente deux avantages : il permet un suivi longitudinal des demandeurs d'emploi ainsi qu'une observation des changements au sein des catégories A, B, C.

Bien qu'issus du même système de gestion des listes de Pôle emploi, la STMT et le FHS sont construits selon des règles différentes, ce qui peut conduire à de légers écarts entre les deux sources.

- Les données du FHS tiennent compte des informations connues avec retard, sans limite de recul, alors que dans la STMT, seules les informations connues avec au plus deux mois de retard (pour les entrées) ou au plus trois mois de retard (pour les sorties) sont prises en compte. Certains flux avec retard peuvent donc être comptabilisés par le FHS, mais pas par la STMT.
- Les demandes de même catégorie (A, B, C ; D ; E) distantes de deux jours ou moins, considérées comme des allers retours fictifs, sont recollées dans le FHS. En raison de ces traitements, par rapport à la STMT, le FHS comptabilise moins de flux et mesure une ancienneté moyenne d'inscription sur les listes plus élevée.

(1) Une documentation complète relative aux données sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi est disponible sur le site internet de la Dares [10].



## DEMANDEURS D'EMPLOI ET CHÔMEURS AU SENS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui sont inscrites sur les listes de Pôle emploi, qu'elles soient ou non indemnisées. Certaines d'entre elles peuvent occuper un emploi. Ils sont regroupés en différentes catégories.

- **Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
- **Catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (*i.e.* de 78 heures ou moins au cours du mois).
- **Catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (*i.e.* de plus de 78 heures au cours du mois).
- **Catégorie D** : demandeurs d'emploi sans emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie..., y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), contrat de transition professionnel (CTP) ou contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- **Catégorie E** : demandeurs d'emploi en emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (par exemple : créateurs d'entreprise ou bénéficiaires de contrats aidés).

Est chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) une personne en âge de travailler qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a effectué des démarches actives de recherche d'emploi le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois). Le chômage au sens du BIT est mesuré en France par l'enquête Emploi, réalisée en continu chaque trimestre par l'Insee depuis 2003 via une batterie de questions prévues à cet effet.

Bien qu'assez proches, les concepts de demandeur d'emploi en catégorie A et de chômeur au sens du BIT ne se recouvrent pas :

- un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur au sens du BIT ; c'est par exemple le cas s'il n'a pas effectué au cours du mois donné des actes de recherche d'emploi autres que la seule actualisation de son inscription sur les listes (le fait d'être inscrit sur les listes de Pôle emploi n'est pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT) ;
- inversement, un chômeur au sens du BIT peut ne pas être inscrit sur les listes de demandeurs d'emploi en catégorie A, par exemple s'il n'est pas inscrit sur les listes ou s'il est inscrit dans une autre catégorie (en catégorie D s'il est en contrat de sécurisation professionnelle, en catégorie B ou C s'il a travaillé dans le mois en dehors de la semaine de référence de l'enquête).

Le chômage au sens du BIT n'est pas une information administrative, contrairement à la notion de demandeur d'emploi inscrit sur les listes de Pôle emploi, et est estimé à partir d'une enquête statistique *ad hoc*, l'enquête Emploi de l'Insee en France. Par rapport aux données administratives, il présente l'avantage de permettre des comparaisons internationales et d'être moins affecté par le comportement d'inscription sur les listes ou par les modalités de gestion des listes par Pôle emploi.

En 2013, tandis que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmentait (+175 000 entre fin 2012 et fin 2013), le nombre de chômeurs au sens du BIT a enregistré une baisse (-23 000 entre les 4<sup>e</sup> trimestres 2012 et 2013). Il semble que la baisse du nombre de chômeurs au sens du BIT provient essentiellement des chômeurs qui ne sont pas inscrits à Pôle emploi et que la hausse du nombre de personnes inscrites en catégorie A s'explique notamment par la hausse du « halo » du chômage (1). D'autres périodes de divergence ont été observées par le passé, notamment de mi-2005 à mi-2006 et en 2010-2011, du fait de changements dans les modalités de suivi des demandeurs d'emploi (mise en place du suivi mensuel personnalisé, fermeture de la dispense de recherche d'emploi, baisse de la durée d'affiliation minimale...) (2).

(1) C'est-à-dire par un accroissement du nombre de personnes sans emploi et souhaitant un emploi, mais qui ne sont pas chômeurs au sens du BIT car elles ne cherchent pas activement d'emploi ou ne sont pas immédiatement disponibles.

(2) Pour plus de détails, voir l'encadré 5 du [Dares Analyses](#) « Emploi, chômage, population active en 2013 » [9].

## ÉVÉNEMENTS AYANT AFFECTÉ LES STATISTIQUES RELATIVES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2013

Deux événements particuliers ont affecté les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2013 : le changement des règles de gestion des radiations administratives, entré en vigueur en janvier 2013, et l'incident survenu en août 2013 sur les relances de certains demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation de leur situation.

### 1 - Changement des règles de gestion des radiations administratives

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les radiations administratives prenaient effet à la date du manquement à l'origine de la radiation (le plus souvent une absence à convocation), soit de façon rétroactive par rapport à leur date de notification au demandeur d'emploi (1). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, de nouvelles règles, reprenant les recommandations du Médiateur de Pôle emploi, sont entrées en vigueur : les radiations prennent désormais effet à la date de notification au demandeur d'emploi ; le délai entre le manquement et la notification est réduit via une diminution de 5 jours du délai accordé au demandeur d'emploi pour justifier son manquement et une réduction progressive du temps de traitement des dossiers par Pôle emploi.

Avec l'application de la nouvelle règle, le nombre de radiations administratives enregistrées en janvier 2013 a été plus faible que dans une situation sans changement de règle (l'impact est estimé à -24 000), certaines radiations, qui auraient été en l'absence de réforme comptabilisées en janvier, l'ayant été en février. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi à la fin janvier 2013 a été plus élevé que ce qu'il aurait été sans modification des règles.

L'impact du changement de règles sur les sorties des listes pour radiations administratives a cependant été essentiellement transitoire. À partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives a retrouvé, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées, le changement de règles ne faisant que décaler la date d'effet.

En février 2013, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme a été du même ordre qu'en janvier 2013. À partir de mars, cet écart s'est réduit, les moindres sorties observées en janvier en raison de la réforme ayant donné lieu à des réinscriptions moins nombreuses (2). À moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme.

Au final, la réforme des radiations a donc eu un impact :

- à la baisse sur le nombre de radiations administratives, et donc de sorties totales, enregistré en janvier 2013, et donc sur les radiations administratives et les sorties totales cumulées sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et sur l'année 2013.
- à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin janvier 2013 et fin février 2013 sur les listes de Pôle emploi. Cet impact a dû se résorber à partir de mars 2013. **La réforme des radiations administratives n'a pas d'impact significatif sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin 2013.**

### 2 - Incident sur les relances de certains demandeurs d'emploi lors de l'actualisation au titre d'août 2013

Chaque mois, tous les demandeurs d'emploi doivent actualiser leur situation auprès de Pôle emploi. Ils disposent pour cela d'une plage d'un peu plus de 15 jours, allant de la fin du mois en question jusqu'au milieu du mois suivant. Les demandeurs d'emploi qui n'ont pas actualisé leur situation 5 jours avant la fin de cette période font l'objet d'une relance. Lors de la campagne d'actualisation relative au mois d'août 2013, qui se déroulait du 29 août au 16 septembre 2013, une défaillance s'est produite dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi.

Cette défaillance a eu un impact à la hausse sur le nombre de sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (et sur le nombre total de sorties) en août 2013, estimé entre 32 000 et 41 000 sorties supplémentaires. **Elle a donc eu un impact à la hausse sur les sorties dues à un défaut d'actualisation et sur les sorties totales, au 3<sup>e</sup> trimestre 2013 et sur l'année 2013.** Cet incident a également eu un impact, à la baisse, sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin août 2013 [A]. Cependant, **il n'a pas eu d'impact sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2013 ou fin 2013.**

En septembre 2013, une partie des demandeurs d'emploi qui sont sortis fin août 2013 à cause de l'incident se sont réinscrits à Pôle emploi. Ainsi, **l'incident a également eu un impact à la hausse sur le nombre d'entrées sur les listes de Pôle emploi enregistrées en septembre 2013, et donc sur les entrées enregistrées au 3<sup>e</sup> trimestre 2013 et sur l'année 2013.**

[A] Dares, Pôle emploi : « Effets de la non-relance de certains demandeurs d'emploi pour l'actualisation au titre d'août 2013 sur les statistiques d'août et de septembre 2013 »,

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_technique\\_impact\\_non\\_relance\\_aout\\_et\\_septembre\\_BV23.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_impact_non_relance_aout_et_septembre_BV23.pdf)

(1) La radiation était notifiée en moyenne 30 jours environ après le manquement qui la motivait. Ce délai, en partie incompressible, vise notamment à permettre au demandeur d'emploi informé d'une possibilité de radiation de justifier le manquement constaté.

(2) Une radiation entraîne systématiquement l'impossibilité de s'inscrire sur les listes de Pôle emploi pendant une période donnée, le plus souvent de 2 mois.

- [1] Ourliac B., Rochut J. (2013), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent. Avec la crise le nombre de demandeurs d'emploi en activité atteint son plus haut niveau », *Dares Analyses* n° 002, janvier.
- [2] Lebrault G. (2014), « L'emploi intérimaire au 4<sup>e</sup> trimestre 2013 », *Dares Analyses* n° 026, mars.
- [3] Charozé C. (2014), « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2013 », *Dares Analyses*, à paraître.
- [4] Debauche E., Deroyon T., Mikol F., Valdelievre H. (2007), « Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de la mi 2005 à la fin 2006 », *Document d'études Dares* n°128, août.
- [5] Minni C., Pommier P. (2013), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares Analyses* n° 073, novembre.
- [6] Merlier R., Marioni P. (2014), « Les cessations anticipées d'activité en 2012. Rebond des retraites anticipées pour carrière longue, maintien du dispositif « amiante » et extinction des autres dispositifs publics », *Dares Analyses* n° 061, août.
- [7] Merlier R., Rochut J. (2011), « La dispense de recherche d'emploi en 2009 et 2010 : en baisse continue », *Dares Analyses* n° 037, mai.
- [8] Bernardi V. (2014), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2012. Avec la persistance de la crise, les sorties pour reprise d'emploi sont moins nombreuses », *Dares Analyses* n° 059, juillet.
- [9] Minni C., Bernard S., Chanteloup G., NGuyen L., Paquier F., Rey M., Ziliotto T. (2014), « Emploi, chômage, population active en 2013 », *Dares Analyses* n° 052, juillet.
- [10] Dares, Pôle emploi (2014), « Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi - Documentation méthodologique », mars.  
<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/statistiques,78/chomage,79/la-statistique-mensuelle-du-marche,2470/statistiques-sur-les-demandeurs-d,17639.html>